

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des métiers René Cassin - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des métiers René Cassin - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (35010)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des métiers René Cassin - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (35010)	Jury par défaut	Tous les candidats	14	83	39	39	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers René Cassin - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (35010)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	35	10	10	0	0 %
			Masculin	48	29	29	10	100 %
			Total	83	39	39	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers René Cassin - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (35010)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	8	7	7	2	100 %
				AB	3	3	3	0	0 %
				B	3	3	3	0	0 %
				Total	15	14	14	2	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	11	10	10	5	100 %
				AB	3	3	3	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	15	14	14	5	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	9	6	6	3	100 %
				AB	3	2	2	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	TB	2	2	2	0	0 %
				Total	15	11	11	3	100 %
				Sans mention	13	0	0	0	
				AB	22	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	38	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers René Cassin - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (35010)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	27	24	24	4	40 %
			En réorientation	6	5	5	2	20 %
			Non scolarisés	27	10	10	4	40 %
			Scolarité étrangère	23	0	0	0	0 %
			Total	83	39	39	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des métiers René Cassin - Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations (35010)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultat en Français	Notes obtenues aux EAF et /ou moyennes sur les bulletins	Essentiel
	Résultats en Anglais	Moyennes sur les bulletins	Essentiel
	Résultats dans les enseignements de spécialité du candidat	Notes obtenues aux épreuves du BAC ou moyenne dans les bulletins.	Essentiel
	Maitrise du français	Lettre de motivation	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Culture numérique	Lettre de motivation : connaissance de l'environnement technologique actuel.	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans le travail demandé	Appréciation des bulletins ou remarques de la fiche avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des contenus de la formation	Eléments mis en avant dans le projet de formation motivé	Essentiel
	intérêt pour la formation et le domaine du numérique	Projet de formation motivé et tout élément mis en avant (stage, travail saisonnier, loisir, engagement associatif,) permettant d'illustrer une appétence pour le numérique.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt liés au numérique	Lettre de motivation : Découverte du milieu professionnel.Veille sur les innovations numériques, intelligence artificielle, cybersécurité, cloud, etc. Participation à des forums, salons ou conférences	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dossier incomplet ou non conforme.

Absence de motivation claire pour le numérique ou projet incohérent.

Lettre de motivation absente.

Assiduité / comportement : Appréciations, absences injustifiées

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L'examen des dossiers repose sur une analyse approfondie des éléments suivants :

- **La lettre de motivation**, permettant d'apprécier la cohérence du projet de formation et le niveau d'engagement du candidat. Elle contribue également à évaluer sa motivation à s'investir dans la formation envisagée et à éclairer certaines problématiques mentionnées dans les bulletins scolaires (par exemple, des absences ou une baisse ponctuelle des résultats).
- **Les bulletins scolaires** des classes de première et terminale (voir du supérieur), pour évaluer la régularité des résultats, la progression et les appréciations des enseignants ;
- **La fiche Avenir**, afin d'apprécier les compétences, le comportement et le potentiel du candidat selon l'avis de l'équipe éducative ;
- **Les pièces annexes**, le cas échéant, apportant des éléments complémentaires sur le parcours, les engagements ou les réalisations personnelles du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Rédigez une **lettre de motivation claire et personnalisée**, présentant votre intérêt pour le domaine des services numériques et votre projet professionnel.

Mettez en avant vos **compétences techniques** ainsi que vos **expériences concrètes**, qu'elles soient scolaires, professionnelles ou personnelles.

Valorisez vos **qualités humaines** : rigueur, curiosité, autonomie, sens du service et capacité à travailler en équipe.

Soignez la **présentation de votre dossier** (orthographe, complétude, pièces jointes pertinentes : CV, attestations, projets, certifications PIX ou Cisco, etc.).

Montrez une **motivation réelle pour la formation** et une bonne compréhension de ses débouchés.

Une attitude professionnelle, un projet cohérent et un réel engagement dans le domaine du numérique constituent les principaux atouts pour une admission dans cette spécialisation.

Signature :

AMINA AJBALI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des métiers René Cassin